CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX. — Bulletin de la séance du 17 janvier 1886. — Versements : Roubaix : 175 déposants, 38 nouveaux, 38,368 ». Succursale Lannoy : 30 déposants, 10 nouveaux, 6,370 ». Succursale Croix : 9 déposants, 1 nouveau, 490 ». Total des versements : 45,158 ».

Remboursements : Roubaix : 142 remboursements effectués, 16,315.11. Succursale Lannoy : 2 remboursements effectués, 815.». Succursale Croix : 7 remboursements effectués, 564.». Total des remboursements : 20,694.11.

Les opérations du mois de janvier sont suivies : A Roubaix, par MM. E. Lecomte-Scrépel et J. Dujardin, directeurs. A Lannoy, par M. Séverin-Herbaux. A Croix, par MM. Eugène Caen et Louis Lepers.

CAISSE D'ÉPARGNE DE TOURCOING. — Séance du 17 janvier. Somme versée à Tourcoing, par 207 déposants, dont 29 nouveaux, 41,836 fr. ». Somme versée à Halluin, par 12 déposants, dont 0 nouveau, 653. Somme versée à Linselles, par 24 déposants, dont 2 nouveaux, 4,733. Somme versée à Roncq, par 25 déposants, dont 3 nouveaux, 3,746. Somme versée à Bondues, par 5 déposants, dont 1 nouveau, 1,263. Somme versée à Bousbecque, par 3 déposants, dont 0 nouveau, 128. Total des recettes de la semaine : 52,650 fr. ».

Remboursements : à Tourcoing, à 150 déposants, francs 33,351.72. A Halluin, à 35 déposants, 2,631 ». A Linselles, à 77 déposants, 9,243.15. A Roncq, à 51 déposants, 7,072 ». A Bondues, à 9 déposants, 1,825.39. A Bousbecques, à 2 déposant, 148.». Total des remboursements de la semaine fr. 48,225.36

Administrateurs du mois de janvier 1886 : A Tourcoing, MM. François Masurel et Gaspard Desurmont. A Halluin M. Bailly-Carette. A Linselles, M. H. Dumortier. A Roncq, MM. L. Decottignies et J. Manestier. A Bondues, M. A. Follet. A Bousbecque, M. Dalle-Leroux.

Le caissier, A. PAILLARD.

CONDITION PUBLIQUE DE ROUBAIX

Mouvement de la semaine du 11 au 17 janvier 1886

1° Laine à peignes mécaniquement 2,414 colis, 267,540 k. 2° laines blousses 16 colis, 1,607 k ; 3° laines filées 568 colis, 69,818 k ; 4° Soies 13 colis, 1,518 k ; 5° Cotons 522 colis, 55,936 k ; totaux : 3,061 colis pesant ensemble 397,419 k.

Peignage 78 opérations. Tissage 343 1/2 opérations

Le directeur de la Condition publique de Roubaix, A. MASSIN.

ETAT CIVIL. — Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 18 janvier. — Victor Lefebvre, rue du Coq-Français, maisons *Prisport*, 3. — Joseph Depoortère, *au Hutin, maisons Destroys*. — Marcel Verchave, rue Jacquart, cour du Gaz. — Marthe Somain, rue Delzenne. — Georges Barbieux, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour Boussemart, 13. — Pauline Labbé, rue Descartes, cour Pennel, 8. — Aubin Dobec, rue de Fort, 92. — Victor Depane, ruelle du Ballon, maison Derville, 19. — Raoul Berton, rue Bernard, cour Fauvarque, 1. — Auguste Beuscart, rue Vauquenson, cour du Concile, 3. — Henri Evraert, rue du Tilleul prolongée, 48. — Jules Gydé, rue Jacquart, cour Frère, 3. — Félicie Bergue, rue de Naples. — Julia Vanlemaelen, rue Bernard, 42. — Emile Pommelaere, rue de la Lys, 60. — Pauline Parmentier, rue Buffon, 22. — Louise Dupuis, rue Saint-Honoré, 6. — Joseph Ploegaert, rue Darbo. — PUBLICATIONS DE MARIAGES. — Léon Derno, 27 ans, sans profession, et Pauline Broutin, 21 ans. — Jules Pelporte, 41 ans, boulanger, et Julie Lefebre, 27 ans, sans profession. — Clovis Delecluse, 26 ans, dégorgeur, et Juliette Destrain, 23 ans, bobineuse. — Louis Santré, 26 ans, ourdisseur, et Octavie Crave, 25 ans, tailleuse. — Pierre Desmettre, 26 ans, tisserand, et Adelaïde Ghesquière, 23 ans, tisserand. — Carlos Brugon, 28 ans, journalier, et Zoé Delecolle, 23 ans, peigneuse. — Henri Losfeld, 21 ans, apprêteur, et Clémence Debuchy, 33 ans, bouchère. — Edouard Delesleuse, 27 ans, ourdisseur, et Julie Petit, 25 ans, sans profession. — Jean-Baptiste Louvion, 22 ans, garcon de café, et Hélène Leclercq, 21 ans, cuisinière. — Charles Lacomblez, 28 ans, tapissier, et Marie Marcq, 21 ans, repasseuse. — Edmond Meurisse, 25 ans, tisserand, et Eugénie Lefebvre, canetière. — Emile Alengon, 28 ans, tapissier, et Céline Husse, 20 ans, ménagère. — Edmond Cateaux, 20 ans, fabricant, et Laure Legrand, 22 ans, sans profession. — Jean-Baptiste Davlost, 31 ans, marchand de fruits, et Catherine Tibergien, 29 ans, sans profession. — Julien Bossut, 31 ans, peintre, et Juliette Fognies, 28 ans, cabaretière. — Benoit Vansteenkiste, 25 ans, tisserand, et Marie Thange, 20 servante. — Pierre Cocheteux, 21 ans, tisserand, et Lévine Petit, 23 ans, soigneuse. — Jules Delporte, 31 ans, tisserand, et Isabelle Peuscere, 18 ans, ménagère. — Louis Degraeve, 26 ans, employé de commerce, et Marie Laplat, 25 ans, modiste. — Antoine Wattel, fabricant, et Julia Verhaeze, sans profession. — Jules Viton, 32 ans, greffier du tribunal de commerce de Roubaix, et Marie Mallet, 28. — Louis Lestivez, 28 ans, et Adèle Delourme, 28 ans, bobineuse. — DÉCÈS du 18 janvier. — Henri Farvacque, 47 ans, épicier, rue de Sébastopol, 31. — Barbe Vergracht, 52 ans, rue Saint Rech, 15. — Hélène Mahieu, 6 mois, rue de Mouvaux, 28. — Louis Brutin, 29 ans, Hôtel-Dieu. — Hortense Hus, 22 ans, Hôtel-Dieu. — Jean-Baptiste Crick, 9 mois, rue des Anges, cour Dupont. — Hélène Rassemont, 10 mois, rue de Mouveaux, cour Sion, 12. — Henriette Duvin, 8 ans, rue de Cholsseul, cour Guillaume-Lefebvre.

Lille. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 8 au 15 janvier. — NEUF. — MARIAGES. — NÉANT. — DÉCÈS du 8 au 15 janvier. — Appoline-Euphrasie Delecaut, 23 ans 6 mois, ouvrière de fabrique, la Papinerie.

Wattrelos. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 10 au 17 janvier. — Marie-Louise Ryssman, rue St-Joseph. — Sidonie Lainé, Petit-Paris. — Angèle Tybaert, *Houzarle*. — Jules Demeulenmeester, St-Liévin. — Irma Hallemeersch, Carluyère. — Eugène Dekimpe, Petit Tourmay. — Marie Leclercq, Sapin-Vert. — Marie Beuscart, Gas Chemin. — Marie Haire, Labourieur — Alfred et Laurent Debarbieux, (jumeaux) St-Liévin. — Henri Debode, St-Liévin. — MARIAGES. — Henri Jubaru, 41 ans, tisserand, et Elise Sourie, 39 ans, tisserande. — Ferdinand Moulard, 37 ans, tisserand, et Léonie Flipot, 38 ans, cabaretière. — Henri Dutheil, 41 ans, ourdisseur, et Clémence Benit, 20 ans, ménagère. — DÉCÈS du 10 au 17 janvier. — Joseph Vandenbrielck, 81 ans, 3 mois, journalière. Sartel. — Henri Dubarquoi, 15 mois, Martinoire. — Jean-Baptiste Leman, 18 mois, St-Liévin. — Edouard Deroubaix, 46 ans 10 mois, tisserand. Breuil. — Pierre Vanreust, 18 ans 11 mois, tisserand. Ste Marguerite. — Jules Pieters, 21 ans 5 mois, sans profession, Hôpital. — Catherine Ferrant, 4 ans 8 mois, Marlière. — François Debarlebe 5 semaines, Touquet.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille VANHOUTTE-LACROIX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Marie LACROIX, décédée à Roubaix, le 16 janvier 1886, dans sa 71e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service ordonnés, qui auront lieu le mardi 19 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le lundi 18, à 5 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Naples, à 8 heures 3/4.

Les amis et connaissances de la famille FARVACQUE-PECQUEUR qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Henri FARVACQUE, veuf de Dame Sophie-Victorine PECQUEUR, décédé à Roubaix, le 16 janvier 1886, à l'âge de 68 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mardi 19 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le lundi 18, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Sébastopol, 31.

Les amis et connaissances de la famille BOUZIN-BRUNIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Catherine BRUNIN, décédée à Roubaix, le 12 janvier 1886, dans sa 60e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux Convoi et Saint Sacrement, qui auront lieu le mercredi 20 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Rech, 20, à 2 heures 1/2.

Les amis et connaissances de la famille NIEUWMUNSTER-BAUTERS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Louise-Marie NIEUWMUNSTER, décédée à Roubaix, le 17 janvier 1886, à l'âge de 29 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le mardi 19 courant, à 3 heures 1/2, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Toulouse, 7.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 19 janvier 1886, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis LUPREL, époux de Dame Florine FLIPO, décédé à Roubaix, le 16 janvier 1885, à l'âge de 29 ans et 4 mois, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 19 janvier 1886, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Adèle-Marie-Joseph DELECROIX, veuve de M. Fidèle LEROUX, décédée à Roubaix, le 17 janvier 1885, à l'âge de 60 ans et 11 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église St-Martin, à Roubaix, le mardi 19 janvier 1886, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Dame Julie TOUZE, épouse de M. Louis THIERY, décédée à Roubaix, le 16 décembre 1885, à l'âge de 41 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, et un Obit solennel Anniversaire sera célébré en ladite église, le même jour, à 8 h. 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Françoise TOUZE, décédée à Roubaix, le 17 janvier 1885, à l'âge de 78 ans et 8 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

FAITS DIVERS

Le crime de la rue Caumartin à Paris. — M. Guillot, juge d'instruction, M. Taylor, commissaire de police du quartier de la Chaussée-d'Antin, assistés du brigadier Prince et de plusieurs agents du service de la sûreté, se sont rendus, hier matin, au n° 52 de la rue Caumartin pour y continuer l'instruction sur le crime commis la veille sur la fille Aguetan

Les magistrats ont passé une grande partie de la journée à procéder sur place à de nouveaux interrogatoires et à de nouvelles constations.

Nous avons dit que la perquisition faite dans cet appartement avait amené la découverte de 25,000 francs de titres que l'assassin n'avait pas trouvés ou avait dédaignés, les craignant par trop compromettants, mais que les bijoux et une certaine somme d'argent avaient été enlevés, entre autres un titre de rente de 2,400 francs.

Les bijoux représentent une valeur de 50,000 francs environ ; en voici la nomenclature qui nous est donné par M. le juge d'instruction :

Boucles d'oreilles en petits brillants sur or. — Une bague à trois tours, forme serpent, avec rubis, brillants et saphirs sur la tête.—Une alliance plate en or. — Une bague en or avec turquoise. — Un bouton de col ferme d'un petit brillant sur or. — Une montre à remontoir, émaillée en bleu avec des brillants.— Une chaine giletière jaseron, avec bâtonnet-médaillon garni de petites perles.— Peigne en écaille avec seize brillants et roses. — Epingle de cheveux en écailles avec brillants.

Un collier de brillants à trois rangs à dentelures, Epingle à chapeau en or, avec une abeille, les ailes ouvertes garnies de brillants et le corps en rubis. Une épingle de cravate ou de chapeau, forme poignard, avec rubis. — Un collier en or jaune, formé de petits feuillages et dessins. — Un bracelet en or, orné de deux cercles ; sur l'une une marguerite en brillants, et sur l'autre une fleur avec un saphir. — Un bracelet en or rouge, avec une fermeture, avec brillants montés sur argent. — Un bracelet avec quatre turquoises.

L'autopsie du corps de la victime a été faite hier à la Morgue, par M. le docteur Brouardel. Dans son rapport adressé au parquet, le professeur constate que l'artère carotide a été violemment tranchée d'un seul coup par un instrument très affilé et que la mort a dû être foudroyante. La victime a dû être frappée alors qu'elle était à terre, ce qui explique qu'il n'y avait du sang que sur le tapis et pas une seule trace ailleurs

Les soupçons de la justice se portent principalement sur un individu qui était fort connu des habitués de l'Eden-Théâtre sous le nom de l'*Anglaise*, qui, depuis six mois au moins, allait fréquemment le soir chez Marie Aguetan, avec laquelle il était au mieux, que plusieurs personnes prétendent avoir vu avec elle le jeudi soir, et qui, malgré les recherches les plus actives, n'a pu encore être retrouvé.

Une importante découverte a été faite ces jours derniers, par des terrassiers, à Jalons, près de Cherville. En creusant, on a trouvé dans la terre végétale et immédiatement sous le sable, un cercueil en pierre avec ossements, colliers et vases. Ces objets semblent appartenir à l'époque Gallo-Romaine et vont stimuler le zèle de nos savants.

Il y a environ deux mois une découverte dans ce genre a été faite au parc d'artillerie à Reims.

Le crime de la rue Beaubourg, à Paris — Aucune nouvelle arrestation n'a eu lieu relativement au crime de la rue Beaubourg, aucune confrontation n'a eu lieu avec le cadavre de la victime qui se trouve toujours à la Morgue, placé dans une des cases de l'appareil frigorifique.

Hier dans la journée, M. Atkin, juge d'instruction ; M. Trobert, commissaire de police du quartier des Enfants-Rouges, et l'inspecteur municipal Caillarde du service de la sûreté, se sont rendus à Mazas pour faire subir un nouvel interrogatoire aux individus arrêtés et les confronter entre eux ; mais confrontations et interrogatoires n'ont apporté aucune lumière sur cette mystérieuse affaire

Des charges fort sérieuses semblent, pourtant, peser sur un des détenus, le nommé Gabriel Fusta.

Cet individu, qui était un des clients de la maison Laplaigne, ayant fait, ainsi que plusieurs de ses compagnons, un crédit qu'il ne pouvait payer, avait dû cesser de venir prendre ses repas dans cet établissement. Or, le jour du crime, Gabriel Fustin, d'après certaines déclarations, serait venu chez Mme Laplaigne, lui avant annoncé qu'ayant de l'argent il venait régler son compte, et se serait fait servir à dejeuner.

Il avait demandé des pommes pour dessert : ce détail a son importance, comme on va le voir, puisque le médecin chargé de l'autopsie a déclaré que la victime avait été d'abord étouffée par une pomme qu'on lui avait introduite de force dans la gorge, ce qui explique qu'elle n'a pu crier, et que le coup mortel ne lui a été donné par l'assassin que dans la cave où il l'avait descendue ou jetée.

La présence dans cet établissement, le jour du crime, de cet individu qui avait été renvoyé comme mauvais payeur, a décidé les magistrats chargés de l'instruction à suivre cette piste, qui leur paraît sérieuse.

Sur la ligne de Florence à Bologne, sous un tunnel, un jeune homme de 20 ans a assassiné à coups de revolver, un sieur Padovain, marchand de bétail, et a lancé le cadavre par la portière. L'assassin a été arrêté.

Accident de chemin de fer sur la ligne du Nord. — Un horrible accident est arrivé au Bourget, sur la ligne du Nord. Deux ouvriers terrassiers, les sieurs Ives Alin, âgé de 29 ans, et Désiré Poins, âgé de 31 ans, tous deux habitant Saint-Denis, traversaient la voie ferrée, lorsque le chapeau d'Alin, vint à tomber par suite de la violence du vent. Le terrassier voulut le relever ; mais à ce moment arrivait à toute vitesse une locomotive. Alin a été relevé complètement broyé. Quant à son camarade Poins, qui avait voulu se porter à son secours, il a eu le bras droit cassé et deux côtes enfoncées par la machine. Il a été transporté à l'hôpital Lariboisière dans un état désespéré.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU FINISTÈRE

Un drame de la misère. — Suicide d'une mère et de trois petits enfants

L'imagination des romanciers ne conçoivra jamais rien d'aussi poignant que le drame de la vie réelle dont le courrier de Quimper nous apporte le dénouement.

François Paul, l'accusé (Paul est le nom de famille), était un pauvre cultivateur breton, des environs de Brest. Au retour du service, en 1875, il s'était marié. Trois enfants lui naquirent et, au commencement de l'automne dernier, la femme Paul s'aperçut qu'elle en aurait un quatrième.

La misère de cette famille était épouvantable. Rien n'avait réussi au père. Il avait dû fermer une misérable auberge qu'il exploitait, puis abandonner une petite ferme, qu'il n'avait pu continuer à cultiver, faute de ressources.

Accablé, sans argent, sans pain, devant 50 francs au boulanger et n'ayant plus pour vêtements que de misérables haillons, Paul résolut de se suicider avec sa femme et ses trois enfants. Il acheta avec la dernière pièce de cinq francs qui lui restait une paire de bas de laine et des sabots à sa petite fille Marie-Yvonne, afin qu'elle ne fît pas pieds nus le dernier voyage, et, dans la matinée du 3 septembre, après avoir dit adieu à leur famille, le père et la mère partirent avec leurs trois enfants.

Ils allaient droit à la mer, droit à la mort ! Paul portait dans ses bras son petit garçon, Eugène-Olivier, âgé de taois ans ; sa femme pressait sur son sein la dernière née, cette pauvre petite Marie-Yvonne dont je parlais tout à l'heure. Entre les deux époux marchait l'aînée des enfants, Marie-Françoise, pauvre baby de cinq ans.

Arrivé près de la falaise, au lieu dit « le Rhodi », Paul s'aperçut que sa femme et ses enfantsne pourraient, sans son secours, descendre jusqu'à la grève. Il les transporta lui-même au bord du rivage.

Un bateau de pêche était mouillé à quelque distance. Paul fit asseoir sa femme et ses enfants sur le rocher et attendit patiemment le départ des pêcheurs.

Quand l'embarcation fut hors de vue, le malheureux reprit son petit garçon entre ses bras, sa femme en fit autant pour la petite Marie-Yvonne, et, donnant chacun une main à l'aînée, Marie Françoise, qui marchait entre eux deux, ils entrèrent de front dans la mer.

La marée baissait et ils durent faire bien du chemin pour arriver au gouffre qui allait les engloutir.

Enfin, la chaine funèbre se rompit. La mère, frappée d'une congestion, tomba la première avec la petite qu'elle portait et disparut dans les flots, entraînant après elle Marie-Françoise à laquelle elle donnait la main.

Quelques instants après, Paul ouvrait les bras à son tour, et saisissant son fils qui s'attachait desespérément à son cou, il le précipitait dans l'abime.

Il lui restait à mourir. Il eut peur ! Et, maintenant débarrassé de la grappe humaine qu'il traînait après lui, il se rejeta vivement en arrière et regagna le rivage. Des pêcheurs le trouvèrent affaissé sur la falaise, les front contre la terre, pleurant amèrement, attendant, dit-il, que la mer descendante laissât à sa les quatre cadavres.

— J'ai voulu vivre, s'écria le misérable, vivre pour qu'ils fussent inhumés en terre sainte !

Les hommes l'aidèrent à porter les malheureuses victimes jusqu'à l'église du village. Puis le père se remit lui-même entre les mains des gendarmes.

Ce desespéré vient de comparaître devant la Cour d'assises du Finistère, sous l'accusation d'assassinat de sa femme et de ses trois enfants.

Le jury s'est trouvé en présence d'un homme dont la douleur faisait peine à voir et qui a réclamé à grands cris la peine de mort.

Monsieur le président, a répondu Paul à M. le conseiller Pérassel, qui dirigeait les débats, je suis plus malheureux que mes enfants et que ma pauvre défunte ! Prenez ma vie : faites moi lier bras et jambes et jeter à la mer, je n'ai point peur de la mort. Tuez-moi, mais ne me torturez pas, ne me fatiguez pas de questions davantage, je ne vous répondrai pas.

L'accusation a été soutenue par M. le procureur de la République Fretaud, qui a requis la peine suprême.

Mais, sur une émouvante plaidoirie de Me Cormier, qui a plaidé l'irresponsabilité et la folie, le jury breton a accordé des circonstances atténuantes — triste grâce ! — à l'accusé.

François Paul a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

M. de Brazza à la Société de géographie à Paris.

Paris, 16 janvier. — Jeudi prochain, devant un public nombreux et choisi, M. de Brazza sera reçu officiellement par les membres de la Société de géographie. C'est dans le local du Cirque d'hiver que se tiendra cette réunion, pendant laquelle le célèbre explorateur se propose de donner à son auditoire des explications intéressantes et curieuses sur les contrées africaines qu'ils a parcourues.

Au camp de Châlons. — Suicide d'un sous-officier — Mobile inconnu

Châlons, 18 janvier. — A une heure de l'après-midi, le maréchal des logis-chef Doyen, du 6e escadron du train des équipages, âgé de vingt-quatre ans, s'est donné la mort au camp de Châlons, où son régiment est actuellement stationné, en se tirant deux coups de revolver dans la tête.

La mort a été instantanée.

Le maréchal des logis Doyen, dont les parents ne possèdent pas moins de six cent mille francs de fortune, était un soldat hors ligne, estimé de tous ses chefs et aussi de tous ses camarades.

Il est impossible de savoir quel a pu être le mobile de cette funeste détermination.

Un quart d'heure avant de se donner la mort, il était dans sa chambre avec un de ses amis intimes, Jules Melivier, maréchal des logis au même régiment, et paraissait très gai.

Lorsque ce dernier est sorti, il lui a dit en riant :

— Adieu, mon vieux camarade, je m'en vais dormir pour longtemps !

Quelques minutes après, deux coups feu retentissaient : le malheureux Doyen avait cessé de vivre.

La Banque de Monte-Carlo

Le *Figaro* reçoit la dépêche suivante :

« Monte-Carlo, 17 janvier. — La Banque de Monte-Carlo a été fortement secouée dans la soirée d'hier. Elle a perdu près de trois cents mille francs au trente et quarante. Aujourd'hui vers cinq heures, nouvel émoi autour des tables. Il s'agissait de régler un coup qui mettait tous les joueurs en émoi. Le croupier, en prenant la dernière carte pour former le point, en a tiré deux à la fois et les cartes sont tombées de telle façon qu'il était impossible de savoir laquelle des deux aurait dû être retournée la première. Il a fallu payer les deux tableaux ! Cette mesure, a complétement rétabli le calme en donnant satisfaction à tous les joueurs. »

Mariage d'un neveu de Léon XIII

Rome, 18 janvier.— Le 20 courant sera célébré à Riesi le mariage du troisième neveu du Pape, M. Richard Pecci avec la comtesse Giulia Venanzy.

Le fiancé a vingt-six ans et la comtesse dix-sept ; la dot s'élève à 270,000 francs.

Les Anglais au Soudan

Souakim, 18 janvier. — Les rebelles déploient une grande activité. Ils ont tiré plusieurs fois sur des patrouilles de cavalerie anglaise.

Ils auraient reçu de Kassala huit canons et une grande quantité de fusils et de munitions. Ils se trouveraient au nombre d'environ 2,200 entre Tamaï et Handoub, et une troupe de 500 hommes serait allé à Sinkat.

Une tempête

Lisbonne, 18 janvier.— On signale une grande tempête aux îles Baléares.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

La politique irlandaise de M. Gladstone

Londres, 18 janvier. — Le *Times* publie une lettre du duc de Bedfort laissant entendre que beaucoup de partisans de M. Glandstone n'adhéreront pas à la politique irlandaise.

Le prince Louis-Napoléon à Calcutta

Londres, 18 janvier. — Le *Times* a reçu de Calcutta l'avis que le prince Louis-Napoléon est revenu dans cette ville et ira prochainement à Madras.

Grand Théâtre de Roubaix (Hippodrome). — Bureaux à 6 heures 3/4 ; Rideau à 7 heures 3/4. — Lundi 18 janvier 1886. — Pour la deuxième fois en France, par traité spécial pour deux représentations seulement: *L'immense succès Européen* par la troupe, chœurs et orchestre du théâtre de l'Alcazar-Royal de Bruxelles, avec le concours de Mlle V. Hervet, de l'Opéra ; M. Thierry, de l'*Opéra-Comique*, et M. Lary, de la Renaissance :

L'ETUDIANT PAUVRE, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles françaises d'après Scribe, par MM. A. Hennequin et A. Valabregue, musique de Ch. Millocker.

Prix des Places : Loges et Baignoires, 5 fr.; Fauteuils d'orchestre, 4 fr.; pourtour, 2 fr.50; 1re galeries de face numérotés, 1 fr.75; 1re galeries de côté, 1 fr.25; 2me galeries, 60 cent.

Une ancienne renommée. — L'utilité qu'il peut y avoir pour nos lecteurs d'être fixés sur le mérite réel des pectoraux annoncés chaque jour, nous engage à porter à leur connaissance que, par suite d'expériences faites dans les hôpitaux de Paris et en ville, il a été constaté par M. le Dr Pariset, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine de Paris, que la véritable Pâte de Regnauld a une supériorité marquée sur les autres pectoraux et qu'elle ne contient pas d'opium. Aussi peut-on se servir de ce délicieux bonbon même aussitôt après le repas, et le donner aux enfants en bas âge.

Ces avantages expliquent la vogue de la Pâte Regnauld, employée depuis 1820 pour la guérison des rhumes, catarrhes, irritation de poitrine, ainsi que la préférence que lui accordent Messieurs les médecins.

La véritable Pâte de Regnauld, préparée 19, rue Jacob, Paris, se vend 1 fr. 50 la boîte, 75 c. la 1/2 boîte dans toutes les pharmacies. 12087

DONNEZ DU FER à votre enfant, — disait un médecin consulté par une mère pour sa fille atteinte de pâles couleurs et d'anémie. — Mais quel Fer donner à mon enfant ? demanda la mère. — Le FER BRAVAIS, répondit le docteur, car c'est la préparation qui approche le plus de la forme sous laquelle le Fer est contenu dans le sang, et, par suite, ses effets sont supérieurs à ceux de tous les autres ferrugineux.

Dépôt dans la plupart des Pharmacies.

11851

COMMERCE

EXCHÈRES DE LAINES DE LONDRES

AVIS IMPORTANT

Le JOURNAL DE ROUBAIX *recevra, chaque jour, pendant la durée des prochaines enchères de Londres, des dépêches et des correspondances donnant une physionomie très complète et très détaillée de la journée : les genres et les quantités achetés par Roubaix, Tourcoing, Fourmies, Reims, l'Alsace, l'Allemagne, l'Angleterre, etc. ; les prix pratiqués ; les quantités vendues ; la valeur et la composition de la laine, etc., etc.*

L'heure à laquelle se terminent les enchères — (de 6 à 7 heures) — ne nous permettra malheureusement pas de donner les dernières dépêches le soir même, dans notre grande édition.

Nous prions ceux de nos abonnés de Roubaix-Tourcoing, pour qui elles présentent un intérêt particulier, de vouloir bien nous en aviser.

Nous les leur transmettrons, aussitôt reçues, par voie téléphonique ou par porteur.

Les conditions de ce service spécial seront déterminées d'après le nombre des demandes qui nous parviendront.

Les correspondances et dépêches lainières ne paraîtront pas dans la petite édition à cinq centimes et ne seront communiquées qu'aux abonnés de la grande édition du JOURNAL DE ROUBAIX.

LAINES

ANVERS, 16 janvier.

Revue du 10 au 16 courant

L'amélioration dans la demande qui s'était manifestée la semaine passée s'est encore accrue pendant celle-ci et tous les genres en ont profité.

Les transactions comprennent :

806 Balles Buenos-Ayres dont 157 b. ancienne tonte
791 » Montevideo.
256 » Cap snow-white de fr. 3.25 à 3.65.
47 » Sydney.
172 » Russie commune à fr. 0.90.
8 » Chili.

2.030 Balles dont la plus grande partie pour la consommation indigène. L'Allemagne et l'Angleterre ont aussi traité plusieurs lots. La France se montre toujours réservée.

Les prix payés ne dénotent pas de changement. Le lavé sans frais doit ressortir à fr. 3.75/3.90 en B.-A. Mos et la bonne à belle » 3.65/4.75 » Mv » » moyenne à b. moyen. » 3.75/3.90 » » » » bonne à belle » 3.50/3.65 » » Mos la et 2a moyen. à b. moyen.

Arrivages 1900 balles Plata et 5970 balles Australie

Transit 980 » » 3500 » »

Stock ce jour :

7202	balles	Buenos-Ayres
3502	»	Montevideo
396	»	Entre-Rios
11100	balles	Plata contre 6300 balles en 1885, 9350 b. en 1884 et 15300 b. en 1883
2978	»	Australie
526	»	Cap
40	»	Russie
14644	balles	

FOURMIES, 16 janvier.

Si les affaires en peignés sont à peu près nulles, en fils, on constate un certain nombre de demandes portant sur tous les genres, depuis les plus gros numéros, jusqu'aux plus fins.

Les blousses sont délaissées avec une tendance à la baisse.

Les façonniers trouvent difficilement à charger à leurs prix.

(*Journal de Fourmies*) V. BACHY.

MELBOURNE, 13 janvier.

Les enchères se termineront bientôt. La demande pour le Continent est bonne ; le marché pour les laines à peigne lavée supérieures est plus ferme. Jusqu'à ce jour il a été vendu 156,000 balles. Dans la Nouvelle-Galle du Sud et Queensland il est tombé beaucoup de pluie.

COTONS

Télégrammes communiqués par M. Bulteau-Grymonprez.

LE HAVRE, 18 janvier.

Ventes : 150 balles. Marché ferme.

LIVERPOOL, 18 janvier.

Ventes : 10,000 balles. Marché ferme.

NEW-YORK, 16 janvier.

Middling Upland, 9 5/16. Ventes 19,000 balles. Inchangés.

LE HAVRE, lundi 18 janvier.

(Dépêche spéciale)

	16 janv. 11 h.	16 janv 4 h.	18 janv 11 h.		16 janv 1. h.	16 janv 4 h.	18 jan 11 h.
Janv.	59 1/2	59 1/2	59 1/4	Juill.	62 3/8	62 1/2	61 3/4
Fév.	59 1/2	59 5/8	59 3/8	Août.	62 3/8	62 1/2	62 1/4
Mars.	60 ..	60 1/4	59 7/8	Sept.	62 5/8	62 7/8	62 5/8
Avril.	60 1/2	60 5/8	60 1/8	Octob	63 ..	63 1/8	62 7/8
Mai..	60 7/8	61 ..	60 3/4	Nov..	.. ..	.. ..	.. ..
Juin.	61 3/8	61 1/2	61 1/4	Déc..	.. ..	.. ..	.. ..

Par câble de M. SIEGFRIED GRUNER, président du Cotton-Exchange.

NEW-YORK, samedi 16 janvier (Clôt.)

Ventes : 56,000 balles. Marché faible.

Recettes 19,000 balles, contre 15,000 en 1885, et 15,000 en 1884.

Total de la semaine : 19,000 balles, contre 15,000 en 1884 et 15,000 en 1884.

Janvier....	9 38	Mai.....	9 61	Septembre.	9 67
Février....	9 49	Juin.....	9 72	Octobre....	9 50
Mars.....	9 50	Juillet.....	9 82	Novembre..	.. ..
Avril.....	9 51	Août.....	9 90	Décembre..	.. ..

AMSTERDAM, 12 janvier.

Marché un peu plus ferme, principalement par suite de la diminution des recettes dans les ports américains. Les transactions, toutefois, restent limitées. On cite : Amérique mid. disp 28 à 28 1/2 c., dito base mid. 27 à 27 1/4 c., sur mai 27 3/4 20 c.

SOIES

YOKOHAMA, 21 novembre.

Soie grège.— La demande de la spéculation augmente dans de très fortes proportions depuis nos derniers avis et, pendant la première moitié de la quinzaine écoulée, le chiffre des ventes s'est élevé à plus de 5.000 pic., mais depuis lors la situation de l'article s'est modifié et le total des ventes a rapidement diminué. Les achats des exportateurs étrangers pendant la quinzaine écoulée sont évalués à 3875 picuis, et ce chiffre se décompose comme suit : Echeveaux 925 picuis, filatures et organsins 3990 picuis, Kakedas 770 picuis et Oshu 190 picuis. Les négociants indigènes n'ont rien achetés pour l'exportations et la plupart des achats faits par les étrangers remontent à la semaine passée. L'excitation à laquelle notre marché était en proie vient de prendre fin ; les télégrammes d'Europe signalent de nouveau le calme sur toute la ligne et les négociants de notre place qui n'ont pas encore pris livraison de leurs achats tacheront d'en diminuer l'importance en refusant les lots de qualité défectueuse.

Les nouvelles politiques reçues d'Europe ne resteront certainement pas sans influence sur le marché des soies, qui est plus impressionnable qu'aucun autre, et bien que les prix soient nominalement inchangés, il est probable qu'on pourrait traiter des affaires en filatures et en écheveau à 30 au dessous des cours cotés ci-après.

Les vendeurs ont des inquiétudes sur le sort réservé aux lots de marchandise examinés en ce moment et qui n'ont pas encore été acceptées par les acheteurs ; ces derniers ont déjà refusé quelques parties et en refuseront encore d'autres, s'ils n'obtiennent pas des réductions de prix.

Le stock a diminué de 360 picuis depuis nos derniers rapports et s'élève actuellement à 6600 picuis, dont 1360 écheveaux, 3240 filatures et organsins, 1145 Kakedas, 685 Sendai et Hamatski et 70 Taysaam. D'après ce que disent les